

Programme de législature

2021-2026

Municipalité de Corsier-sur-Vevey



Mot de la Municipalité

En cette nouvelle législature, la Municipalité de Corsier-sur-Vevey vous partage ses préoccupations majeures et les intentions principales qu'elle entend entreprendre ces prochaines années, en plus de la gestion courante du personnel, des dossiers et des infrastructures communales.



BERNARD SCHÄR, CHRISTIAN KAE LIN, CÉDRIC DESMET, ARIANNE ROUGE, HERVÉ LINIGER, MICHEL CEPPI, PIERRE-ANDRÉ DEBÉTAZ.

Corsier-sur-Vevey : 2021 - 2026

1. Favoriser l'économie locale

- Favoriser le consommateur local
- Privilégier nos artisans et commerces locaux
- Soutenir le maintien et la création de places de travail

2. Renforcer le lien social

- Développer le site scolaire et les infrastructures sportives
- Créer un accueil préscolaire et renforcer l'accueil parascolaire existant
- Mettre à disposition de notre population des locaux multifonctionnels
- Bien vivre ensemble :
 - Créer ou dynamiser des lieux de rencontre et de promenade
 - Accompagner nos sociétés locales
- Saisir les opportunités afin de proposer plus de logements à loyer abordable
- Favoriser la participation citoyenne aux projets de société



3. Faciliter la mobilité active

- Faciliter la mobilité piétonne et cyclable
- Apaiser la circulation sur le territoire communal
- Encourager l'utilisation des transports publics par des mesures ciblées

4. Privilégier le développement durable

- Réaliser un plan énergétique territorial
- Privilégier les surfaces perméables et l'arborisation en essence locale
- Favoriser la biodiversité sur le domaine public et privé communal
- Améliorer les infrastructures de la déchèterie intercommunale et des micro-déchèteries
- Sensibiliser la population et optimiser le tri des déchets afin de mieux les valoriser



5. Et encore...

- Poursuivre une politique d'équilibre budgétaire
- Anticiper les futurs investissements majeurs
- Renforcer l'intercommunalité
- Maintenir la valeur de notre patrimoine immobilier